

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

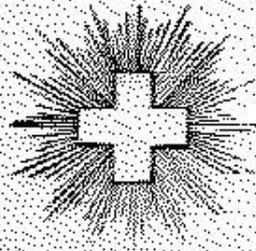
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La société et l'école (suite)*. — *De la discipline hors de l'école*. — *De l'esprit d'imitation*. — *Chronique scolaire* : Suisse, Vaud, Valais, Thurgovie, France. — *Correspondance*. — *Revue des journaux*. — *Bibliographie*. — *Variétés*. — *Partie pratique* : *Leçon de choses*. *Volonté*. *Composition*. *Dictées*. *Calcul*. *Comptabilité*.

LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCOLE

II

Ce qui caractérise l'école actuelle, je l'ai déjà indiqué dans mon premier article, c'est sa tendance pratique, le besoin de venir en aide à toutes les activités et de développer les aptitudes qu'elles réclament; mais, entraînée par ce besoin, elle se préoccupe moins, par contre, que l'ancienne, de la culture morale et religieuse de ses élèves, seule capable cependant de les maintenir et de les affermir sur le chemin de l'honnêteté et de la fidélité au devoir.

On a commencé, en Suisse, par créer l'étage supérieur de la nouvelle école, le Polytechnicum fédéral, parallèle à l'université, avec mission de former des ingénieurs, des architectes, des mécaniciens, des chimistes, des sylviculteurs, des professeurs pour l'enseignement secondaire. Une conséquence de cette création fut l'élargissement de l'enseignement secondaire. A côté du gymnase classique préparant à l'université, il fallut ouvrir une section scientifique préparant au polytechnicum, et développer les écoles dites réales ou industrielles déjà existantes.

Mais cet élargissement considérable de l'enseignement moyen fut bientôt trouvé insuffisant. Tous les jeunes gens avides d'instruction ne peuvent pas, à cause des dépenses qu'elles nécessitent, faire des études complètes. D'un autre côté, le polytechnicum ne répond pas à tous les besoins des arts et métiers, du commerce, de l'industrie et de la culture du sol; et un nombre considérable d'activités n'exigent d'ailleurs qu'un enseignement secondaire, — et même primaire. Pour faire face à ces nouveaux besoins, on a donc fait descendre la culture spéciale, professionnelle, dans l'enseignement moyen: on a fondé des technicums, pour les métiers et l'in-

industrie : des écoles d'horlogerie, de mécanique ; des écoles de peinture, de dessin, de modelage, de sculpture sur bois, pierre et métal ; des écoles de commerce, — et même, depuis peu, des académies de commerce ; — des écoles d'agriculture, d'horticulture, de viticulture ; des écoles ménagères, etc., etc. Et le mouvement continue sans qu'on puisse dire et même prévoir où il s'arrêtera. On dirait que l'école veuille se substituer à l'atelier et au bureau où se faisaient ci-devant les apprentissages.

Cette grande évolution dans l'enseignement supérieur et moyen, évolution qui a produit un développement parallèle, extraordinaire aussi, dans l'industrie, le commerce, l'agriculture et les arts, devait tout naturellement chercher à pénétrer dans l'école primaire. Nombreuses sont les exigences qui sont tombées sur elle. On lui a demandé de préparer des comptables, des arboriculteurs, des agriculteurs, des militaires, des arpenteurs, et que sais-je encore ? Aujourd'hui le vent est aux arts techniques, l'école doit y préparer des cartoniers, des menuisiers, des tourneurs, etc.

Et quel est le génie universel qui, déjà chargé de l'enseignement d'une quinzaine de branches ou parties de branches, doit encore initier ses élèves à divers métiers ? Ce génie moderne c'est l'instituteur primaire. Le professeur peut se cantonner dans l'enseignement de deux ou trois branches, quelquefois dans une seule, mais le régent, lui, doit tout savoir et tout pouvoir. Aussi les écoles normales s'évertuent-elles à former ces génies modernes. Il y a 20 à 30 ans que deux à trois années suffisaient à leurs études. Aujourd'hui quatre n'y suffisent plus, lors même qu'elles se greffent sur l'enseignement secondaire ; et il en faudra bientôt une ou deux de plus ; ou deux années d'université, comme le demandent un certain nombre de pédagogues.

Est-ce là un état normal, une saine et calme compréhension de la tâche de l'instituteur et de la mission de l'école primaire ?

Dans ce cas-ci, poser la question n'est pas la résoudre. Mais cela suffit peut-être pour faire sentir qu'on pourrait bien avoir dépassé le but, et qu'en voulant trop embrasser on étrecit mal. Et c'est ce qui se voit déjà assez distinctement dans nombre d'écoles, surtout dans les écoles de la campagne, où l'on ne trouve plus le temps d'enseigner avec soin les éléments, à commencer par la lecture.

J. PAROZ.

DE LA DISCIPLINE HORS DE L'ÉCOLE

On se plaint un peu partout de la façon dont les enfants se comportent hors de l'école. On leur reproche entre autres de faire trop de bruit dans les rues, de manquer de politesse envers les grandes personnes, d'oublier souvent le respect qu'ils doivent à la propriété, de rentrer trop tard à la maison, etc., etc. A notre grand regret, nous devons avouer que ces critiques sont fondées ; cependant nous sommes obligé de reconnaître aussi qu'il y a parfois beaucoup d'exagération dans ces plaintes : on ne tient, en général, pas assez compte du besoin d'activité de l'enfant et de la nécessité qu'il éprouve à s'ébattre après plusieurs heures de classe. Ces quelques réserves faites, nous nous demandons de quelle manière nous de-

vous nous y prendre, nous instituteurs, pour combattre ces abus ; car, l'école étant la première à en souffrir, nous ne saurions nous désintéresser d'un état de chose préjudiciable à la bonne marche de l'enseignement.

Un certain nombre de collègues nous diront peut-être que, l'école terminée, nous n'avons pas à nous occuper des enfants, que c'est aux parents, et à eux seuls, qu'incombe le devoir de les surveiller. D'autres, au contraire, esclaves quelquefois d'une ancienne tradition, nous répondront que chaque soir ils font *la tournée des gamins* ; d'autres, enfin, choisiront un moyen terme entre ces deux extrêmes. Mais, ce moyen terme, quel sera-t-il ?

Notre but, en écrivant ces lignes, étant de provoquer une discussion à ce sujet dans les colonnes de *l'Éducateur*, plutôt que de donner des conseils, nous nous contenterons d'exposer en quelques mots notre opinion, avec l'espoir que cet article provoquera un utile échange d'idées.

L'instituteur qui considère l'instruction comme l'unique but à atteindre dans l'enseignement ne s'inquiétera guère de ses élèves hors de ses leçons ; mais celui qui voit dans cette instruction un moyen seulement pour arriver au véritable but qui est l'éducation, celui-là sentira la nécessité de suivre en quelque sorte ses élèves un peu partout. Est-ce à dire qu'il devra, le soir venu, se transformer en agent de police et donner consciencieusement la chasse à tous les gamins de la localité ? Non ; outre que ce moyen ne donne que rarement un résultat heureux, il nous paraît bien peu éducatif, et, en tout cas, au-dessous de la dignité du maître. Il ne faut pas, nous semble-t-il, s'ingénier à trouver toujours les enfants en faute, mais bien plutôt chercher à prévenir ces occasions. Si elles se présentent, profitons-en pour rappeler les enfants à leurs devoirs et au besoin les punir. C'est dire que nous n'entendons nullement que l'instituteur se substitue aux parents, dont la responsabilité, au point de vue de l'éducation de leurs enfants, doit rester intacte ; son rôle est plus simple ; il consiste à leur prêter un appui efficace.

Il est, en effet, de toute nécessité que les pères et les mères de famille ne se déchargent pas entièrement sur l'école du soin d'élever leurs enfants.

Les membres des commissions scolaires peuvent faire beaucoup aussi pour la discipline hors des leçons. Ils n'ont qu'à profiter de toutes les occasions favorables pour rappeler les élèves à l'ordre et aux convenances.

Ainsi donc, de la part du maître, il conviendra d'agir auprès des élèves par persuasion plutôt que par contrainte ; il s'efforcera d'intéresser à cette partie importante de sa tâche les parents et les autorités, et si parfois, malgré tout, les enfants sont une cause de scandale dans la rue, qu'on fasse alors intervenir la police locale et supporter aux coupables les conséquences de leur conduite.

A. DUBET.

DE L'ESPRIT D'INITIATIVE

(Réponse à Monsieur A. Michaud¹).

Vous invitez une plume autorisée et complaisante à répondre à une question que vous avez soulevée au sujet de l'esprit d'initiative. C'est surtout votre appel à une plume complaisante qui m'encourage à répondre. Ma plume est complaisante lorsqu'il s'agit d'entrer dans la voie des recherches, elle n'est, par contre, autorisée que pour autant que vous voulez bien lui permettre de s'associer à vous dans une recherche commune.

Vous vous demandez si les principes éducatifs de la pédagogie scientifique des Herbart, Ziller, Stoy, excellents pour donner à l'enfant l'intelligence de tout ce qu'il fait et pour développer en lui l'esprit d'observation, sont aussi propres à

¹ Le *Journal des Instituteurs*, dirigé par M. A. Seignette, à Paris, reproduit dans son numéro de 20 juillet les deux passages principaux de l'article de notre collaborateur M. A. Michaud. (Réd.)

développer l'esprit d'initiative? Sais-je tout choisir, créer? Je vous soupçonne de donner ici à l'esprit d'initiative une signification très large, nécessairement vague et indéfinie. Si par esprit d'initiative vous entendez l'action, le désir et la volonté d'agir, il me semble que la réponse, quant au système éducatif de Herbart, est toute donnée. Son système pédagogique, qui est la conséquence de sa psychologie mécanique, met en jeu avant tout les forces motrices de l'intelligence, sans s'adresser exclusivement à la réceptivité. Il est clair que cette conception de l'activité intellectuelle laisse une large part à l'éducation de la volonté, puisque l'on arrive par la volonté à réprimer ou à favoriser les idées qui se présentent sur « le seuil de la connaissance ou de la conscience » (*amf der Schwelle des Bewusstseins*). Que la psychologie de Herbart soit ou non le dernier mot de la science, peu importe ici, elle a, dans tous les cas, donné naissance à une pédagogie éducative, efficace, féconde qui s'adresse avant tout au besoin d'agir. Pourrait-on nier alors qu'elle ne fût infiniment propre à développer l'esprit d'initiative?

Mais, comme je l'ai dit, il se peut que vous vous fassiez une notion différente de l'esprit d'initiative. A ce sujet, permettez une petite observation. L'appel à l'esprit d'initiative est devenu chez nous une formule, un cliché, tout comme ce fameux mot d'individualité. Ce dernier terme surtout sert à masquer une foule de défauts dont on ne veut pas se défaire, et à excuser des lacunes qu'on ne se sent pas l'énergie de combler. Il est de vaine, actuellement, de crier au manque d'énergie, de caractère, à la décadence et de proclamer comme cachet spécial d'une génération entière ce qui n'est que la marque d'une certaine sphère sociale. L'histoire nous prouve juste le contraire et jamais époque n'a été plus portée aux manifestations actives et plus hostile à la contemplation pure que la nôtre. Il serait prudent de se méfier davantage de ces affirmations qui se basent sur des sentiments plus que sur des faits et présentent toujours un caractère très subjectif. Leur valeur générale, à mon humble avis, est bien relative et M. Guex n'a fait qu'obéir à son instinct de pédagogue en se plaçant à un point de vue nettement optimiste, car le pessimisme est, en toutes choses, condamné à la stérilité. Il y a du danger de se laisser aller à des doléances injustifiées. Ce n'est pas que je vous voie donner dans ces excès, ni que je me sente autorisé de résoudre la question; comme vous, je la laisse à d'autres, heureux que je serai si j'ai réussi à mettre en garde contre les écueils que présente l'étude de semblables sujets.

H. SCHACHT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le cours suisse de travaux manuels de 1899.

Le soir du 4 août dernier, un excellent banquet, gracieusement offert aux participants par la ville de Schaffhouse et le gouvernement schaffhouseois, clôturait au milieu d'une franche cordialité le XIV^e cours normal suisse de travaux manuels.

Après quatre semaines d'un travail très assidu, les instituteurs et le petit nombre d'institutrices qui l'ont suivi se sont séparés, bien à regret, pour reprendre un peu partout la direction de leurs classes, les vacances arrivant à leur terme au même temps que le cours.

Voilà des vacances bien employées, certes. Régulièrement, toute la semaine, de 7 heures à midi et de 2 heures à 6 heures (sauf le samedi après-midi), les maîtres-élèves exécutent d'après des croquis en plan et en coupe, avec cotes, les objets et les travaux les plus variés.

Au cours élémentaire, sous la direction très pédagogique de M. Oertli, de Zurich, on fait de jolis plâtres et on modelé dans la glaise des formes géométriques, des fruits, des légumes, constituant le programme manuel pour les trois premi-

res années de l'école primaire : nous ne saurions trop recommander ce cours à nos aimables collègues Mesdames les institutrices.

Le cartonage, enseigné avec distinction par MM. Scheellenberg, de Zürich, et Grandchamp, de Lausanne, produit chaque jour des plisages compliqués, des boîtes de toute forme et de tous systèmes, des reliures même, le tout d'une facture et d'un goût parfaits.

Dans l'atelier des instituteurs-menuisiers, le grincement des scies, le sifflement du rabot et les coups répétés du maillet font un tapage assourdissant, au milieu duquel M. Saxer, de Genève, très efficacement secondé par M. Kaufmann, de Bâle, surveille la fabrication d'objets de plus en plus difficiles.

M. Bendel, de Schaffhouse, a obtenu lui aussi, de la section de sculpture des travaux, ma foi, fort bien faits et qui font le plus grand honneur à son enseignement.

Enfin, les participants du cours spécial ont mis au rebief le talent de leur maître, M. Warren, de Berne, en exécutant avec précision des machines et instruments délicats et compliqués, tels que moulin, balance à bascule et jusqu'à un moteur électrique fonctionnant à souhait.

Tous ces objets, réunis en une exposition à la fin du cours, ont été examinés par un public très nombreux et qui paraissait avoir quelque peine à croire que des apprentis pussent faire en vingt jours autant et aussi bien.

Nous avons le plaisir de pouvoir dire, en terminant, que le meilleur esprit n'a cessé de régner entre collègues des diverses parties du pays. La différence de langue seule empêchant Suisses allemands et Suisses français d'avoir entre eux les relations que leurs cœurs eussent désirées. C'est dans des occasions comme celle-là qu'on regrette de ne pas posséder entièrement les deux langues ! ... Néanmoins, le cours de Schaffhouse laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui y ont participé.

U.-H. DARMON.

On va élever par souscription populaire un monument commémoratif à H.-F. Amiel, auteur de *Notes, tambours* ! Une commission internationale mettra ce projet à exécution.

VAUD. — † Henri Mayor. M. Henri Mayor, professeur aux Ecoles normales, est mort subitement dans la journée du 11 août dernier.

Il venait de faire un séjour à Brédes-les-Bains. Le jeudi 10 courant, ne se sentant pas très bien, il avait demandé qu'on le laissât dormir tard le lendemain. Vendredi après-midi, voyant qu'il ne sortait pas de sa chambre, on l'appela. Pas de réponse. La porte étant fermée à clef, sa famille, inquiète, fit venir un serrurier. Quand on pénétra dans la chambre, on trouva M. Mayor paraissant dormir paisiblement dans son lit.

Il était mort et le corps déjà froid. Il avait succombé à une attaque d'apoplexie cérébrale.

Henri Mayor, fils de l'ancien professeur de sciences naturelles aux Ecoles normales, Louis Mayor, que tant de générations d'instituteurs ont connu, est né le 15 septembre 1857. Il fit d'excellentes études classiques, puis entra dans la Faculté de théologie de l'ancienne Académie. Après avoir pris sa licence et reçu la consécration, il fut successivement suffragant à Villeneuve puis pasteur à Courmourens. Mais la chaire lui donnait le vertige, cette sorte de sensation insupportable de l'espace que connaissent bon nombre d'orateurs. Il entra dans la carrière de l'enseignement vers laquelle, au reste, l'attiraient ses goûts et ses aptitudes et fut appelé, en 1885, au poste de maître d'histoire et de géographie aux Ecoles normales, en remplacement de M. Jules Magninat, qui quitta le pays.

H. Mayor a ainsi enseigné pendant près de quatorze ans aux Ecoles normales. Il sut intéresser ses élèves à ce grand drame qui s'appelle l'histoire et, en quelques paroles claires et nettes, dégager les enseignements qu'elle nous donne. Il

voyait en elle l'institutrice de l'humanité et savait quelle influence les disciplines historiques peuvent exercer sur le jugement, le cœur et la volonté des élèves.

Soucieux de se mettre au courant de l'enseignement géographique, pour lequel ses études théologiques ne l'avaient pas spécialement préparé, il entreprenait chaque année de longs voyages à travers les pays de l'Europe, observait les gens et les choses, prenait des notes et faisait bénéficier ses élèves de tout ce qu'il avait vu et recueilli au cours de ses pérégrinations.

M. Mayor, qui a écrit beaucoup d'articles politiques, quantité de bibliographies et de relations de voyages, ne laisse qu'un seul ouvrage dans le domaine de l'enseignement proprement dit, ses *Notes pour servir à l'introduction de l'histoire*, qui rendent d'excellents services aux élèves-maîtres de Lausanne.

En 1891, au moment où la direction des Ecoles normales proposa au Département de l'Instruction publique d'affecter le produit dit « des prix » à des excursions et de remplacer les courses-promenades d'un jour par de véritables voyages d'instruction, le maître de géographie, en progressiste éclairé, n'hésita pas à apporter son concours efficace à l'organisation de ces courses d'études.

Si la mort de Henri Mayor, aussi subite qu'inattendue, était survenue dans la période ordinaire de cours, tous ses élèves auraient tenu d'accompagner à sa dernière demeure le collègue aimé et le maître respecté.

L'Ecole normale gardera à cet homme aimable et de bonne loi un souvenir ému et reconnaissant.

L'*Educateur* exprime à la famille affligée, qui a fourni à notre enseignement primaire et secondaire plusieurs membres utiles et appréciés, et en particulier à Madame Louis Mayor, déjà si cruellement éprouvée par la mort de son cher époux, sa vive et douloureuse sympathie dans un deuil dont il se représente bien toute la poignante amertume.

VALAIS. — L'ouverture d'écoles italiennes à Naters, à l'usage des enfants des ouvriers italiens occupés au percement du Simplon, porte à trois le nombre des langues enseignées dans les classes primaires du canton.

Le Conseil d'Etat a fait usage de la faculté que lui avait laissée le Grand Conseil de rouvrir l'Ecole cantonale de droit, et en a nommé professeur M. l'avocat Dr A. de Riedmatten. L'école compte 8 étudiants.

THURGOVIE. — La réorganisation de l'école normale de Kreuzlingen pendant depuis plusieurs années, va être poussée activement. On portera à 4 ans le cycle des études et allégera le programme qui va jusqu'à imposer 46 heures de leçons hebdomadaires aux élèves-maîtres !

FRANCE. — Le 27 courant, les instituteurs de l'Aisne vont inaugurer le monument élevé à la mémoire des trois instituteurs morts pour la patrie, en 1870, dans des circonstances les plus dramatiques (on sait qu'ils furent fusillés par les Prussiens) : Dehordeaux, Poulette et Leroy.

Le matin de la cérémonie, les instituteurs auront leur banquet fraternel à l'école normale. A l'issue de ce banquet, MM. les ministres, accompagnés de membres du Parlement, honoreront de leur visite les instituteurs réunis à l'Ecole normale.

Le monument est grandiose. Le maître statuaire Bartholdi y voit la haute expression du beau réalisme.

Ce monument n'est pas un monument de haine, dit un journal de Laon, mais d'amour. Il n'est point dirigé contre les vainqueurs, il n'est que l'exaltation des vaincus, qui surent mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles et consacrer par un sublime exemple l'excellence des principes qu'ils enseignaient.

— Le Conseil municipal de la ville de Paris a décidé que le nom de Félix Pécaut, fondateur de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de Fontenay aux Roses, serait attribué à une rue de Paris.

— Le poète Maurice Bouchor vient de transformer la légende de *Tobie* à l'usage de la jeunesse. Il a pensé que cet excellent *livre de Tobie* serait pour les enfants le sujet d'un utile exercice de la pensée et du sentiment. Nous reviendrons sur cette intéressante refonte de l'ouvrage de Bouchor.

— Nous apprenons avec plaisir que M. A. Pinloche, auteur de la traduction française des œuvres pédagogiques de Herbart, a été nommé maître de conférences d'allemand à l'École polytechnique. A quand la publication de son *Histoire de l'instruction et de l'éducation en Allemagne au XIX^e siècle* ?

— Sous le nom de *Grandes A et Petites A*, les instituteurs et les institutrices de France d'un côté, les anciens et les anciennes élèves des écoles communales laïques de l'autre, se sont formés en syndicats. Les *Amicales* d'instituteurs sont issues de ce mouvement social qui pousse plus que jamais les individus à se grouper suivant leurs sympathies ou leurs intérêts communs. Elles poursuivent le but de créer ou de maintenir entre les membres qui les composent des liens d'amitié et de vraie solidarité, en même temps que de travailler aux progrès de l'enseignement primaire. Répandues aujourd'hui dans tous les départements de la France, elles auront leur congrès en 1909. — comme les « Petites A » ou « Amitiés scolaires » ont eu le leur à Lyon, les 21 et 22 mai 1899.

Les œuvres post-scolaires. — « L'ennui naquit un jour de l'uniformité », dit un vieil adage. Si cela est vrai pour la généralité des choses, c'est surtout exact en ce qui concerne les œuvres d'éducation.

L'école, il faut en convenir, et il ne saurait en être autrement, est fatalement atteinte de ce défaut. On y voit toujours les mêmes visages, toujours on y entend la même parole. L'emploi du temps est inflexible, et chaque semaine, chaque jour, à la même heure, reviennent des exercices identiques.

Les œuvres dites post-scolaires, les patronages, les sociétés d'anciens élèves, qui toutes cherchent à répondre à cette question : « Que doit-il venir après l'école ? » offrent de grandes facilités pour provoquer les initiatives et amener dans l'éducation cette variété qui répond si bien aux besoins comme aux aspirations de la jeunesse.

Ainsi les cours d'adultes sont tombés, en France, dans un grand discrédit, tout simplement parce qu'on voulait y continuer l'école, et rien de plus¹.

Depuis quelques années cependant, on a réagi. L'Association des instituteurs pour l'éducation et le patronage de la jeunesse a donné le bon exemple et sonné le réveil au moment où l'on sommeillait. Associer l'éducation physique à la culture intellectuelle et morale, mêler aux leçons, cours, conférences, tous exercices à tendance pratique et professionnelle, des marches, des promenades, des excursions et des fêtes, développer tout à la fois le sentiment artistique et l'esprit de solidarité, habituer la jeunesse à la discipline volontaire, raisonnée et librement consentie, sans laquelle aucune société démocratique ne saurait vivre, voilà le but qui a été poursuivi en France. Sous l'impulsion puissante de la Ligue française de l'enseignement, à la voix d'apôtres du progrès à la tête desquels il faut citer M. Edouard Petit, de nombreux patronages se sont créés sur tous les points de la France, et aujourd'hui l'œuvre post-scolaire est en plein essor dans tous les départements.

C'est bien là, en effet, l'œuvre éducatrice par excellence qui marquera les dernières décades de notre dix-neuvième siècle. L'école française proprement dite se traîne un peu, il faut le reconnaître, par suite d'un manque d'orientation, de tâtonnements fâcheux ou d'innovations faites à la légère. Les œuvres post-scolaires sont plus populaires et ont aujourd'hui un caractère nettement défini. Les lettres

¹ Il en a été de même chez nous pour beaucoup de classes de l'école complémentaire. L'horaire et la discipline y étant aussi absolus, l'enseignement trop monotone, la jeunesse s'est peu à peu détachée de cet enseignement, on « était toujours la même chose », on l'on recommençait la vie scolaire.

et l'histoire, la géographie économique ou commerciale et les sciences en général, la sociologie, l'art et l'industrie surtout y trouvent leur compte. L'école complémentaire fait davantage encore ; elle fait de la mutualité, de la solidarité pratique, elle organise des caisses de secours, des bureaux de placement. Il s'agit de compléter l'école, non en suivant pas à pas des errements surannés, mais en laissant à chacun sa libre initiative pour le rapprochement des classes et le développement intégral de toute la génération qui s'élève.

La situation de l'éducation populaire en 1898-99 est de nature à donner satisfaction à ceux qui fondaient leur espoir sur le lendemain de l'école.

Pour résumer les résultats obtenus, il y a eu en 1898-1899 :

34.987 cours d'adolescents ou d'adultes professés dans les écoles publiques, et environ 3000 cours professés dans les sociétés d'instruction populaire, chambres syndicales, etc.

116.822 conférences ont été faites avec ou sans projections ;

871 sociétés de mutualité scolaires fonctionnent, englobant 400,000 enfants ; 209 sont à l'approbation, 150 en formation ;

3701 associations d'anciennes et d'anciens élèves sont constituées ; 500 sont en formation ;

986 patronages sont ouverts ; 100 sont à la veille d'ouvrir.

Il y a donc plus de 5000 groupements de jeunes gens formés autour des écoles laïques, sans compter 1500 réunions environ de jeunes filles.

450,000 jeunes gens des deux sexes ont fréquenté assidûment l'école du soir.

46,386 institutrices et instituteurs ont tenu les cours d'adultes, sans compter environ 6000 lecteurs et conférenciers, directeurs de mutualité, associations, patronages, etc.

L'initiative privée a contribué à la dépense pour près de 1,500,000 francs (dons, quêtes, cotisations aux sociétés, parts de membres honoraires aux mutualités, etc.).

Les municipalités et les conseils généraux ont versé environ 1,000,000 francs.

L'Etat fournit une subvention de 180,000 francs.

La conclusion est dans les faits, la statistique même.

Le succès obtenu par l'éducation populaire laïque prouve qu'elle correspond à un besoin de décentralisation intellectuelle et de vie sociale.

On a dit que le vingtième siècle sera le siècle de l'association. Jeunes paysans, jeunes apprentis n'en ont pas voulu attendre l'aurore pour unir leurs efforts, pour se serrer en rangs pressés autour de l'école, pour y recevoir l'enseignement des maîtres, pour s'y préparer à la discipline des devoirs civiques.

La s'élabore, la grandit une France nouvelle sur qui l'on peut compter.

CORRESPONDANCE

A la Rédaction de l'*Educateur*, Lausanne.

La lettre de M. Grivat, dans le numéro 32 du journal, m'engage à vous adresser les lignes qui suivent.

Certaines circonstances : une détente inévitable après quatre ou cinq heures de discussion, une chaleur accablante, le fait que dans le fond de la salle on n'entendait pas l'orateur, peut-être même la longueur du discours, peuvent expliquer, sinon excuser le silence plus que relatif au milieu auquel a été porté le toast à la patrie à Yverdon, et que déplore avec beaucoup de raison M. Grivat. Mais ce qui est encore plus regrettable, c'est la publicité qu'il a cru devoir donner à ces faits dans l'*Educateur*, journal lu non seulement dans le canton, mais aussi en Suisse et à l'étranger.

Il me souvient d'une circonstance où M. Grivat dit avec beaucoup d'à-propos : « Ne craignez-vous pas la publicité que les journaux de ce soir donneront à votre

discussion et l'impression qu'elle laissera dans le canton ? » Cette fois-là, il avait la note juste !

Agréer, Monsieur le Rédacteur, avec l'assurance de ma considération très distinguée, mes salutations cordiales.

Pailly, le 7 août 1899.

EUG. GUMORX, instituteur.

Nos lecteurs ont maintenant entendu les deux cloches. Nous croyons devoir clore cette polémique qui n'offre qu'un intérêt médiocre pour la plupart de nos lecteurs
(La Réd.)

Revue des journaux.

Sous le titre *Eine Eldorado für Zillerianer*, le *Schweizerische evangelisches Schulblatt* montre les progrès incontestables réalisés dans le canton des Grisons grâce à l'application de la méthode herbartienne. Le plan d'études des Grisons et les manuels qui y sont employés sont passés en revue et appréciés par un humoriste qui connaît bien les gens et les choses du bon pays rhétien.

L'agence des voyages Otto Erb, à Zurich, organise un nouveau voyage en Italie pour les maîtres en vacances. Départ le 18 août prochain. Pour tous renseignements, s'adresser au *Reisebureau Erb*, Zurich.

M. Derraz, instituteur à Neuchâtel, a été nommé secrétaire de la *Société suisse des Commerçants*.

Lire dans le *Schweiz pädagogische Zeitschrift* un éloquent plaidoyer en faveur des exercices corporels et de leur valeur éducative, par J. Spühler. L'auteur relève la plupart des points contenus dans le travail de notre rédacteur en chef sur *l'Éducation de la volonté* (voir *Monatsblätter für das Schnturnen*, 1897), les commente et les approuve.

Le voyage scolaire considéré comme une contribution importante à l'étude de la géographie locale (*Die Schulreise ein Stück Heimatkunde*), tel est le thème qui développe dans ses trois derniers numéros le *Schweiz. evangelisches Schulblatt*.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire et description de Salvan-Fins-Baults, avec petite notice sur Trient, par Louis Coqnoz, instituteur, à Salvan. Lausanne, imprimerie Charles Pache, 1899. Prix fr. 3.

Tous les amis de Salvan — et ils sont nombreux — tous ceux qui, après Javelle, ont parcouru ce coin du monde qu'a illustré le roman d'Edouard Rod, *Le Haut*, voudront lire la description que vient d'en faire un des enfants de la contrée, M. Louis Coqnoz, instituteur aux Marécottes.

M. Coqnoz a composé une véritable monographie du pays qu'il habite. Il a cherché dans les archives l'histoire du passé et nous fait un tableau vivant des faits et gestes de ses ancêtres, de leur vie, de leurs travaux, de leurs idées et de leurs sentiments, de leurs legendes.

Sans en tirer vanité, et sans insister davantage, le maître d'école de Salvan nous dit comment les autorités et les parents comprennent les devoirs civiques. L'instruction est en progrès constant là-haut. L'automne dernier, les 21 recrues de Salvan qui se sont présentées à l'examen pédagogique ont obtenu la note moyenne 5^{3/4}.

Le chapitre consacré aux quarante et une familles bourgeoises de Salvan-Fins-Baults mérite une mention spéciale. Que de choses intéressantes dans les annales des familles Bochatay, Clavaz, Voëffray, Gay ou Guex, Mathey, Gross, etc. !

Nous félicitons l'instituteur valaisan d'avoir mené à bien ce beau travail. Il a fait là œuvre méritoire, digne d'être imitée. Il est à souhaiter que beaucoup de

maîtres suivent l'exemple donné par M. Coquoz et composent comme lui des monographies de nos communes, qui seront d'importantes et de précieuses contributions au *volklere*.

L'association pour la recherche des stations de villégiature et de passage pour instituteurs suisses (on aimerait pouvoir souiller entre deux !) vient de publier son *Guide-tarif*. Cette association a pour but de mettre les membres du corps enseignant à tous les degrés dans la possibilité de mieux connaître la patrie suisse et ses diverses institutions, et de faire, dans des conditions avantageuses, des séjours de vacances. Les moyens dont elle dispose sont les suivants : établissement de tarifs spéciaux dans les hôtels, pour les chemins de fer, pour la visite des musées et curiosités diverses, fondation d'un *Lehrerheim* (station spéciale de villégiature pour maîtres et maîtresses).

L'association est dirigée par une commission nommée par le Comité central de la Société des instituteurs suisses. L'organe de l'association est la *Schweizerische Lehrerzeitung*. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Walt, instituteur à Thal (St-Gall).

Album national suisse. A l'Art. Institut Orell Füssli, éditeurs à Zurich, vient de paraître une nouvelle livraison de l'*Album national suisse*, c'est la 67^{me} et le nombre des portraits de cet intéressant ouvrage est maintenant de 526. En tête, se trouve un portrait de Mlle *Isabelle Kaiser*, de Zoug. Puis viennent ceux de *Jost Mühlem*, de Lucerne, peintre paysagiste ; *Gottfried Wolf*, de Zurich, juriste distingué ; *Rodolphe de Hedeng-Biberegg*, de Schwytz, Landammann ; *Gari-Albert de Morlot*, de Berne ; *Emile Schubinger*, d'Uznach ; *Frédéric Guyelmann*, d'Attiswil ; *Théophile Waldmeyer*, de Möhlin.

VARIETES

Musique. — Au roi de la Valse, à Johann Strauss, Vienne a fait, le 11 juin, des funérailles vraiment royales. Le temps était splendide et le soleil baignait de rayons de fête le char funèbre de celui dont l'art a répandu tant de gaieté sur les réunions mondaines et populaires pendant de si longues années. Il paraît que les principaux théâtres, notamment ceux sur le passage du cortège qui a traversé le centre de la ville, avaient arboré le drapeau noir. La foule était immense, on n'en avait pas vu de pareille depuis les obsèques de Makart, le peintre célèbre. A Vienne, ce sont encore les artistes qui sont les souverains les plus fêtés... et les plus heureux.

Puisque nous parlons de Johann Strauss, rectifions une opinion erronée, que nous avons vu produite assez fréquemment. Beaucoup de personnes croient que la valse célèbre le *Beau Danube bleu* n'est point du Strauss qui vient de mourir, mais de son père, qui fut aussi un compositeur de grand mérite. Rendons au roi de la Valse ce qui lui appartient, le *Beau Danube bleu* est de lui, ce qui a pu créer la confusion, c'est que l'œuvre date déjà de loin, de 1866 croyons-nous. C'est, du reste, le plus beau fleuron de la couronne musicale du plus fécond compositeur de musique de danse que l'on ait jamais connu, dit *Le Peau*, journal des œuvres sociales, publié par une femme Paule Vigneron.

Puissance des mots, charme de la musique! grâce à Strauss, nous voyons tout le Danube bleu, or, il est *jaune sole*. Nous faisons cela dans un journal de Vienne qui doit être fixé sur ce point, et nous lui en voulons presque de nous enlever une poétique illusion.

Esprit des enfants. — Marie fait une promenade matinale dans un jardin tout emperlé de rosée. « Oh ! maman ! s'écrie-t-elle soucieuse, regarde ces fleurs, comme elles sont jolies ! Pourquoi donc qu'elles pleurent ? »

PARTIE PRATIQUE

Leçon de choses

Degré moyen.

L'alouette.

INTRODUCTION, SUR.

Aimez-vous les promenades ? — Quels sont ceux d'entre vous qui ont eu beaucoup de plaisir à celle de l'autre jour. Quel temps faisait-il ? etc.

Aujourd'hui, il pleut : il faut rester en classe ; du reste, on ne peut pas toujours parcourir prés et forêts. Eh bien ! quelqu'un d'entre vous va nous raconter notre dernière promenade, et, s'il se tire bien d'affaire, il nous semblera que nous la faisons à nouveau. (Un élève rend compte de la promenade, dit ce qui l'a intéressé ; ses camarades lèvent la main et le reprennent, s'il se trompe ou s'il fait une omission).

Quel est donc l'oiseau que nous avons surtout entendu chanter ? (X... vient de le dire.) — L'alouette. — Maintenant, nous allons faire plus ample connaissance avec cet oiseau, que nous n'avons pu observer de très près l'autre jour.

INTRODUCTION, EXPOSÉ.

1. *Description de l'alouette.* — Voici justement un tableau (P. Robert) qui représente l'alouette. Quelle est sa grosseur ? — Un gros moineau. — Comment est son plumage ? — D'un gris brunnâtre, blanchâtre à la gorge et semé, sous le ventre, de petites taches plus foncées. — Sa tête ? — Petite. — Son bec ? — Court et fort. — Sa queue ? — Courte. — Examinez ses pieds. — Les jambes sont de moyenne longueur ; les doigts sont très longs, en particulier celui qui se dirige en arrière (le pouce), qui est terminé par un ongle d'une longueur excessive. — Pensez-vous que l'alouette puisse saisir les branches des arbres, comme les mésanges ? — Non, car elle n'a pas comme ces dernières les ongles recourbés.

2. *Son nid, ses œufs.* — Où le tableau nous la montrera-t-il ? — Dans un champ de blé, parmi les chaumes et les liserons. — C'est là en effet qu'elle vit, et c'est là qu'elle niche. Qui a vu un nid d'alouette ? — Il est construit sans art, mais il est soigneusement caché, le plus souvent dans le sillon qui sépare deux champs. Il est fait de brins d'herbe, de feuilles, de pailles et de crins. — Comment sont les œufs ? — Peu allongés, grisâtres et pointillés de brun, au nombre de quatre ou cinq. — L'alouette fait généralement deux, parfois aussi trois couvées par an.

3. *Son vol, son chant.* — L'alouette est-elle toujours dans les champs de blé, comme nous la représente le tableau ? — Non, dans les beaux jours, on la voit s'élever verticalement à une très grande hauteur, en faisant frémir ses ailes et en chantant. — Chante-t-elle aussi lorsqu'elle est à terre ? — Elle ne chante qu'en volant. — Ce chant est-il agréable ? — Oui. Mais ce n'est pas un gentil babil comme celui de l'hirondelle, ni un refrain bruyant comme celui du pinson ; c'est une mélodie calme et soutenue, qui rejouit, qui encourage et qui reconforte.

4. *Son caractère.* — Est-ce qu'on peut s'approcher facilement de l'alouette ? — Assez facilement, car elle n'est pas très craintive. — S'approche-t-elle parfois de nos maisons, et se familiarise-t-elle avec l'homme ? — Non ; elle reste toujours absolument indépendante. — Vit-elle isolée ou en société ? — Pendant l'été, chaque couple vit isolé et élève sa petite famille. Mais, vers la fin de l'automne, les alouettes se réunissent en troupes nombreuses et vivent en commun. — Restent-elles chez nous pendant l'hiver ? — En général, elles émigrent ; cependant il arrive que quelques-unes passent chez nous la mauvaise saison.

5. *Sa nourriture ; ses ennemis.* — Savez-vous de quoi se nourrit l'alouette ? — Elle se nourrit surtout de sauterelles, de chenilles, d'escargots, de vers et de

différents insectes qu'elle trouve dans les champs. — Mange-t-elle aussi des matières végétales ? — Vers l'automne, elle vit de graines diverses. — Est-ce un oiseau utile ou nuisible ? — C'est un oiseau utile ; il faut la protéger. — Est-ce qu'on la protège suffisamment ? — Non ; en automne, elle est recherchée des chasseurs, car sa chair est assez savoureuse. — Les chasseurs sont-ils les seuls ennemis de l'alouette ? — Non ; les petits mammifères carnassiers, tels que le chat, le renard, la belette, s'emparent d'elle au nid pour lui sucer le sang ; souvent aussi, elle est la proie de l'épervier, de la huppe ou de la crécerelle.

COMPARAISON, ASSOCIATION.

L'alouette dont nous venons de nous entretenir est l'*alouette des champs*. Elle est chez nous la seule de sa famille.

Cependant, les *farlouses* (*farlouse des prés* et *petit spioncelle*, gravures) présentent avec l'alouette de grandes analogies. Comme celle-ci, elles ont l'ongle du pouce très allongé et s'élèvent en chantant dans les airs. Mais la forme de leur bec, leur nourriture plus insectivore, le mouvement vibratoire qu'elles impriment à leur queue, les rapprochent des *becs-fins*. Elles établissent la transition entre les alouettes et les bergeronnettes.

Les farlouses habitent les endroits rocailleux et humides, où elles trouvent plus facilement leur nourriture. Leur nid, qui ressemble assez à celui de l'alouette, est bâti dans les joncs ou les grandes touffes d'herbe, et contient de quatre à six œufs tachetés de brun.

APPLICATIONS.

1. Composition : Compte rendu libre.
2. Dictée : Les farlouses (association, deuxième et troisième alinéas).
3. Récitation : L'alouette, par André Theuriet. H. JAROS.

L'alouette

Le jour commence à peine à blanchir les collines,
La plume est prise encor ;
Au long des prés bordés de sureaux et d'épines,
Le soleil aux traits d'or
N'a pas encor changé la brume en perles fines,
Et déjà, secouant dans les sillons de blé
Tes ailes engourdis,
Alouette, tu pars, le gaster tout gonflé
De jeunes mélodies,
Et tu vas sauter le jour renouvelé
Dans l'air le balancant, tu montes et tu chantes,
Et tu montes toujours.
Le soleil luit, les eaux frissonnent blanchissantes ;
Il semble qu'aux entours
Ton chant ajoute encor des clartés plus puissantes,
Plus haut, toujours plus haut, dans le bleu calme et pur,
Tu fuis allègre et libre ;
Tu n'es plus pour mes yeux déjà qu'un point obscur,
Mais toujours la voix vibre,
On dirait la chanson lointaine de l'azur,
Tout s'éveille à la voix : le rude laboureur
Qui pousse sa charrue,
Le vieux berger courbe qui traverse rieur
La grande friche nue,
Se sentant rajeunis et retrouvent du cœur.

Sur tes ailes tu prends les larmes de la terre
A chaque aube du jour,
Et des hauteurs du ciel, par un joyeux mystère,
Tu nous rends en retour
Des perles de gaité pleuvant dans la lumière. ANDRÉ THEURIET.

(Extraits des poètes lyriques du XIX^e siècle, par Gustave Morlet.) H. J.

COMPOSITION

Les enfants dans les bois.

Canecan. — Au lieu de se rendre à l'école, trois enfants vont s'amuser dans les bois. Ils invitent divers animaux à venir jouer avec eux, mais tous sont occupés. Le ruisseau lui-même n'a pas de temps à perdre. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Trois enfants, se rendant ensemble à l'école, réfléchissent que c'est bien ennuyeux d'étudier, et se disent : « Allons au bois, nous y trouverons toutes sortes de jolis animaux qui n'ont rien de mieux à faire que de jouer, et nous jouerons avec eux.

Ils s'en vont et passent sans oser s'arrêter devant l'active fourmi. Ils s'écartent aussi de l'abeille. Mais le hanneton, qu'ils invitent à s'associer à leur récréation, leur dit :

« Y songez-vous ? Il faut en ce moment que je me construisse avec ces brins d'herbe, un nouveau pont, le mien n'étant plus solide.

— Moi, dit la souris, je dois faire mes provisions pour l'hiver.

— Moi, dit la blanche colombe, j'ai plusieurs choses encore à porter dans mon nid.

— Moi, dit le lièvre, je m'amuserais volontiers à courir avec vous, mais je n'ai pas encore lavé mon museau, ce matin. Avant tout, je dois faire ma toilette.

— Et toi, gentil ruisseau, s'écrient les petits déserteurs, toi qui sautilles et battilles si bien, ne veux-tu pas jouer avec nous ? »

— Ah ! voilà de sots enfants, répond le ruisseau. Comment ? vous vous figurez que je suis inoccupé ! Eh ! nuit et jour, je n'ai pas un moment de repos. Il faut que je désaltère les hommes et les animaux, que j'arrose les collines, les vallées, les champs et les jardins. Il faut que j'éteigne les incendies, que je fasse mouvoir des ferges, des moulins, des scieries. Je n'en finis pas, si j'essayais de vous énumérer tous mes différents emplois. Adieu, je suis pressé.

Les enfants, déconcertés, lèvent les yeux au l'air. Ils aperçoivent un pinson perché sur une branche.

« Ah ! lui disent-ils, toi qui n'as rien à faire, veux-tu venir jouer avec nous ? »

— Rien à faire ? Êtes-vous fous ? répond le pinson. Pendant le jour, il faut que j'attrape des mouches pour ma nourriture. Il faut que je fasse ma partie dans le concert des autres oiseaux, que je récréé par mes chants le pauvre ouvrier dans son travail, que j'endorme les enfants par un autre chant et que, soir et matin, je célèbre les bouanges de Dieu. Allez, petits paresseux que vous êtes, allez aussi à votre devoir et ne venez plus troubler les habitants des forêts, qui tous ont une tâche à remplir. »

Les enfants ont profité de cette leçon, et ils ont reconnu que le plaisir est doux quand il est la récompense du travail.

(D'après X. Marmier.)

F. MEYER.

DICTÉES Degrés intermédiaire.

L'escargot.

L'escargot est un ravageur taciturne et sournois : il est gauche, il est lourd, il est défiant, il est peut-être sourd. Mais quelle délicatesse, quel instinct dans le toucher ! Il s'allonge et se retire, il rentre et il sort à la moindre impression de plaisir ou de danger, de crainte ou de désir. Mais l'escargot a beau enfoncer ses cornes dans sa tête, sa tête dans son cou, son cou dans son manteau, son manteau dans sa coquille, il ne saurait se dérober longtemps à la juste condamnation suspendue à ses méfaits.

Malgré ses mœurs pacifiques et humbles, l'escargot est un malfaiteur. Au printemps, il s'attaque aux jeunes pousses ; à l'automne, il s'attaque à nos fruits ; il pullule à ce point qu'on peut le ramasser comme des pierres ; c'est un gourmet convaincu et vorace qui choisit toujours les bourgeons les plus tendres, les fruits les plus savoureux. Il maraude de préférence la nuit, comme, du reste, la plupart des malfaiteurs.

Le Volume, 27 octobre 1894.

Les enfants à l'école.

Les enfants reçoivent à l'école des boîtes, des crayons, des plumes, des gommes, des règles, des encriers, des ardoises, des cahiers, des albums. Ils lisent dans les livres, ils écrivent sur les cahiers avec des plumes et sur les ardoises avec des touches. Ils taillent les crayons avec des canifs et traacent de jolis dessins dans leurs albums. Les élèves dociles écoutent toujours bien les leçons ; ils font la joie de leurs parents et de leurs maîtres.

GRAMMAIRE. — Formation du pluriel dans les noms.

EXERCICES. — I. Mettre la dictée au singulier. — II. Indiquer le nom et les écrire au pluriel.

L. et J. MAGNIN.

Les chemins creux.

Rien ne saurait exprimer la fraîcheur et la grâce de ces petites allées sinuenses qui s'en vont serpentant sous leurs perpétuels berceaux de feuillage, découvrant à chaque détour une nouvelle profondeur toujours plus mystérieuse et plus verte.

Quand le soleil de midi embrase jusqu'à la tige l'herbe serrée des prairies, quand les insectes bruissent avec force et que la caille glousse avec amour dans les sillons, la fraîcheur et le silence semblent se réfugier dans les *traines*.

Vous y pouvez marcher une heure sans entendre d'autre bruit que le vol d'un merle effarouché à votre approche, ou le saut d'une petite grenouille verte et brillante comme une émeraude qui dormait dans son hamac de joncs entrelacés.

G. SAND.

EXPLICATIONS. — *M^{me} George Sand*, célèbre romancière française, née à Paris en 1804, morte en 1876. — *Sinuenses*, suivant une ligne ondulée. — *S'en vont serpentant*, en suivant une direction tortueuse. — *Embrase*, met en braise, réchauffe. — *Bruissent*, rendent un son confus. — *Sillons*, traces que fait dans la terre le soc de la charrue. — *Traines*, nom donné aux chemins creux et ombragés dans le Berry. — *Émeraude*, pierre précieuse d'un beau vert. — *Hamac*, lit d'un marin, composé d'une toile suspendue horizontalement. — *Entrelacés*, joints comme par un lacet.

CALCUL

Le nombre deux (suite)

II. Ajouter et retrancher deux (+ et - 2).

TACHE PROPOSÉE. Un frère et une sœur viennent en visite et s'en retournent. Combien y a-t-il d'enfants dans la chambre ?

I. *Analyse.* Que faut-il connaître d'abord ? Combien d'enfants sont déjà dans la chambre. Cela peut varier. Il peut y en avoir 1, 2, 3, 4, ..., 8. Comptons tous ces cas.

II. *Synthèse.* S'il y en a deux, $2 + 2 = 4$. Ils s'en retournent, $4 - 2$ (quatrième et troisième) $= 2$.

3 enfants sont à la maison. Arrivent alors les deux visiteurs, $3 + 2$ (quatrième et cinquième). Combien sont alors dans la chambre ? $= 5$.

De ces 5 enfants, les deux frères et sœurs s'en retournent $- 2$ (cinquième, quatrième). Combien restent ? $= 3$.

Nous pouvons aussi montrer cela au boulier :

	$3 + 2 = 5$	$5 + 2 = 7$
	$5 - 2 = 3$	$7 - 2 = 5$
De même :	$4 + 2 = 6$	$6 + 2 = 8$
	$6 - 2 = 4$	$8 - 2 = 6$

III. Comment peut-on donc facilement savoir combien il reste quand on ôte deux ?

Il faut prendre garde dans l'addition combien il y avait avant d'avoir ajouté 2.

Exercice écrit : $2 + 2 =$ $4 - 2 =$

IV. A la série par addition, comparons celle par soustraction.

$2 + 2 = 4$	$4 - 2 = 2$
$4 + 2 =$	$6 - 2 =$
$6 + 2 =$ etc.	$8 - 2 =$ etc.

V. *Exercices.* Avec des traits. Avec des nombres. Avec des objets.

$1 + 11 = 111$	$111 - 11 = 1$	$1 + 2 = 3$	$3 - 2 = 1$
$111 + 11 = 11111$	$11111 - 11 = 1111$	$3 + 2 = 5$	$5 - 2 = 3$

III. Oter 2 (- 2).

Ber. Maman, puis-je prendre 2 centimes dans ma tirelire ?

— Oui, et combien te reste-t-il ?

I. *Analyse.* Il faut savoir d'abord combien tu as, 10 ou 9, ou 8, ou 7, ou 6, ou 5, ou 4, ou 3, ou 2. (Ou 1 ? Oui ? Cela se peut-il ? Ah ! non, car on ne pourrait pas en prendre 2.)

Nous voulons compter toute la série. (Se servir de centimes).

II. *Synthèse* 1. $10 - 2$ (dixième, neuvième) $= 8$,
 $9 - 2$ (neuvième, huitième) $= 7$,
 $8 - 2$ (huitième, septième) $= 6$, etc.
 jusqu'à $2 - 2$ (deuxième, premier) $= 0$.

Même exercice sur le boulier.

2. Le garçon prend deux centimes autant de fois qu'il le peut jusqu'à ce que la tirelire soit vide.

$10 - 2 = 8$	ou bien $9 - 2 = 7$
$8 - 2 = 6$ etc.	$7 - 2 = 5$ etc.

Cette fois il reste encore quelque chose. Combien ?

3. Le garçon a pris 2 centimes dans sa tirelire, mais son frère en a mis 2 dans la sienne.

Le garçon en avait 2. (Moins 2 (deuxième, premier) reste 0. Le frère en avait aussi 2 (troisième, quatrième) $= 4$.

Le premier n'a plus rien et l'autre en a 4.

De même :

3	}	+	2	}	=
4					=
5					=
6					=
7					=
8					=

4. Et si tu n'avais qu'un centime au lieu de 2 :

$$\begin{array}{r} 3 - 2 = 1 \quad 4 - 2 = 2 \quad 5 - 2 = 3 \quad 6 - 2 = 4 \quad 7 - 2 = 5 \\ 3 - 1 = 2 \quad 4 - 1 = 3 \quad 5 - 1 = 4 \quad 6 - 1 = 5 \quad 7 - 1 = 6 \end{array}$$

III. Que préfères-tu, 6 ou 8 ? 8 ! 8 = 2 de plus que 6 (centimes).

8 ou 10 ! 10 ! 10 = 2 de plus que 8, etc.

ou bien avec les nombres impairs : 7 ou 9 ? 9 ! 9 = 2 de plus que 7.

7 ou 5 ? 7 ! 7 = 2 " 5, etc.

Nous pouvons soustraire d'une deuxième manière. Nous pouvons opérer en re-
versant l'addition : 4 - 2 = 6 ; 6 - 2 = 4.

Exercices au tableau ou au boulier compteur. Mouvements des mains.

IV. Series alternatives d'addition et de soustraction :

$$\begin{array}{r} 2 + 2 = 4 \quad 3 - 2 = 5 \quad 4 + 2 = 6, \text{ etc.} \\ 4 - 2 = 2 \quad 5 - 2 = 3 \quad 6 - 2 = 4 \end{array}$$

V. Exercices d'application abstraits, concrets, oraux et écrits

(A suivre.)

E. BAUD.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Prix de revient de la nourriture d'une personne pendant un jour.

Pour un ménage composé de 4 personnes, on a acheté, dans le courant de l'an-
née 1897 :

212 kg. de viande de bœuf à f. 1,60 le kg. ; 72 kg. de veau à f. 1,50 ; 248 kg.
de porc à f. 2 ; 45 kg. de mouton à f. 1,80 ; 1250 kg. de pain à f. 32 le q. ;
1125 litres de lait à f. 0,16 ; 1475 kg. de pommes de terre à f. 72 la tonne ;
75 kg. de fromage à f. 1,28 le q. ; 36 kg. de beurre à f. 3 le kg. ; 156 kg. de
sucre à f. 47,50 le q. ; 23 kg. de semoule à f. 0,65 le kg. ; 84 kg. de riz à f. 50
les 100 kg. ; 32 kg. de café à f. 1,75 le q. ; 7,5 kg. de thé à f. 2,40 le $\frac{1}{2}$ kg. ;
875 litres de vin blanc à f. 44 l'h. ; 240 litres de vin rouge à f. 37,50 l'hl. On a
employé encore des légumes et autres denrées pour une somme de f. 344,05.

Cherchez à combien revient la nourriture d'une personne pendant 1 jour.

1897		Fr.	C.
*	Viande de bœuf, 212 kg. à fr. 1,60	339	20
*	" " veau, 72 kg. à fr. 1,50	108	—
*	" " porc, 248 kg. à fr. 2	496	—
*	" " mouton, 45 kg. à fr. 1,80	81	—
*	Pain, 1250 kg. à fr. 32 le quintal	400	—
*	Lait, 1125 litres à fr. 0,16	180	—
*	Pommes de terre, 1475 kg. à fr. 72 la tonne	106	20
*	Fromage, 75 kg. à fr. 1,28 le quintal	96	—
*	Beurre, 36 kg. à fr. 3	108	—
*	Sucre, 156 kg. à fr. 47,50 le quintal	74	10
*	Semoule, 23 kg. à fr. 0,65	14	75
*	Riz, 84 kg. à fr. 50 le quintal	42	—
*	Café, 32 kg. à fr. 1,75 le quintal	56	—
*	Thé, 7,5 kg. à fr. 2,40 le demi-kilog.	18	—
*	Vin blanc, 875 litres à fr. 44 l'hectolitre	385	—
*	Vin rouge, 240 litres à fr. 37,50 l'hectolitre	90	—
*	Légumes et autres denrées	344	05
	Total	2356	50
	La nourriture d'une personne pendant un jour revient		
	à fr. $\frac{2356,50}{365 \times 4}$		90

F. MEYER.

Canton de Vaud
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES PRIMAIRES

Places au concours.

Régentes : *Jangny*, semi-enfantine, fr. 700. 18 août, à 6 h., *Ormont-dessous* (Hameau des Voettes), fr. 900. 22 août, à 6 h.

Régents : *Ormont-dessous* (Hameau de la Forelaz), fr. 1400. 15 août, à 6 h.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Semestre d'hiver 1899-1900.

Faculté des sciences (y compris l'École de chimie). **Faculté des lettres et des sciences sociales** (avec un séminaire de langue française. Diplôme de bachelier, de licencié et de docteur ès-lettres; de licencié ès-sciences sociales et de docteur en sociologie; de docteur en philosophie). **Facultés de droit, de théologie, de médecine** (études médicales et pharmaceutiques). **École dentaire.**

Les cours s'ouvriront le 22 octobre 1899.

On peut se procurer le programme des cours, ainsi que les programmes détaillés des examens de grades, au bureau du secrétaire-caissier (Université).

Pour pension et logement, ainsi que pour recevoir gratuitement des informations sur les établissements d'instruction de Genève, s'adresser au Bureau de renseignements éducatifs, 3, Place des Bergues, Genève.

Le Recteur,
CH. SORET

Tirage
de
2 centimes.

Société anonyme Henri Nestlé

VEVEY

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Classes spécialement destinées aux élèves de langue étrangère.

Enseignement pratique du français, 12 heures par semaine. Leçons de sciences naturelles, de géographie et d'histoire au point de vue de la langue, 3 heures par semaine (facultatif dans les classes de demoiselles).

Pour les demoiselles à l'École supérieure des jeunes filles. Finances : fr. 75 — par semestre.

Pour les jeunes gens au Gymnase. Finances : fr. 75 — par semestre.

Pour les personnes qui font des études spéciales en vue de l'enseignement, le Département pourra réduire la finance à fr. 50 —.

Il pourra être créé deux ou plusieurs sections suivant le degré de développement des élèves.

Semestre d'hiver, du 5 septembre à fin janvier; semestre d'été, du 1^{er} février à fin juin.

Les inscriptions pour le semestre d'hiver 1899-1900 sont reçues au Secrétariat du Département de l'Instruction publique, à Genève, jusqu'au 31 août 1899. Pour renseignements s'adresser au Bureau de renseignements éducatifs, 3, Place des Bergues.

FUNICULAIRE BIENNE-EVILLARD

TARIF POUR ÉCOLES

Montée par enfant 10 cts.; descente par enfant 10 cts.; retour par enfant 20 cts.

Les membres du corps enseignant qui accompagnent leurs écoles jouissent de la gratuité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

le

Messieurs,

Nous venons vous demander l'autorisation de venir visiter votre fabrique de Vevey avec notre classe de l'école de _____ composée de _____ élèves.

Nous pensons arriver à Vevey le _____ à _____ heures et nous rendre directement à la fabrique.

Espérant que ce jour vous conciliera, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations sincères.

SOCIÉTÉ SUISSE
 D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
 à ZURICH.

Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

Pour pensionnat

A VENDRE OU A LOUER
 au bord du lac de Neuchâtel
 une propriété

exceptionnellement bien située. S'adresser à M. Cornamusaz, chef d'institut à
 Trey, Vaud, ou au notaire Fildoux à Payerne.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Esplanade-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour
 bibliothèques populaires.

Machines entièrement garanties contenant tous les
 derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

MARQUE DÉPOSÉE



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

Première
 marque suisse.

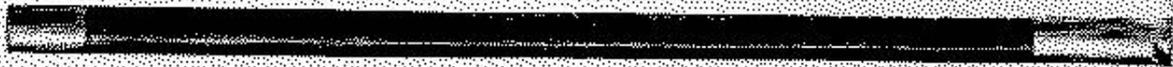
LAUSANNE

FÖETISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.



N° 25. Ebène et ivoire, fr. 3.—

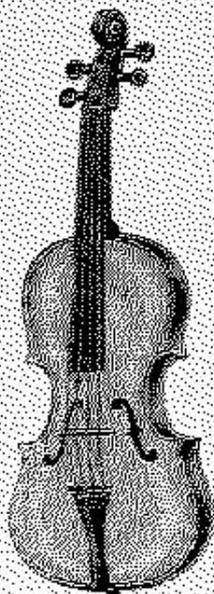
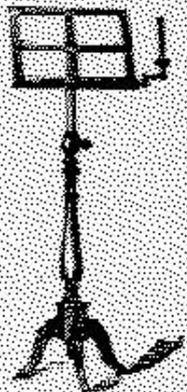


N° 34. Ebène et ivoire sculpté, fr. 23.—



N° 45. Ivoire, massif, fr. 36.—

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.



Nouveau pupitre de table « Automate », s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement, article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1,50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, vis en fer, pliable, avec double candélabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, soignés, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etais de violon. Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —,80 et 1.—.

» » » 4 » » 2.— » 2,50.

» » » 6 » pour guitare, à

fr. 2,50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —,80, 1.—, 1,50, 2.— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» donnant tous les accords, à fr. 6.—.

Archets, ordin., à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; ternamboue vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

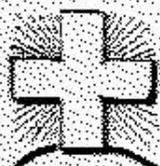
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXIV^{me} ANNÉE — N° 35.

LAUSANNE — 26 août 1899.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR-ET-ÉCOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gerant : Abonnements et annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gabat**, inspecteur scolaire, Delémont.

Neuchâtel : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

Général : **W. Rosier**, professeur.

Franche-Comté : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

Suisse vaudoise : **D. Galland**, inst., St-Barthélemy.

Vaud : **E. Savary**, instituteur, Chablais-Gabé.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Rossier , William, prof.	Genève.	MM. Déclaz , J.	Décy.
Grossurin , L., inst.	Genève.	Cornazouza , F.	Frey.
Fessod , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , J.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sornvilier.	Visinand , L.	Lausanne.
Duvolain , H., direct.	Delémont.	Clout , P.	Neuchâtel.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Fallicaux , G.	Gland.
Gylian , A., inspecteur.	Argemont.	Lambert , T.	Genève.
Kaumgartner , A., ins.	Neuchâtel.	Briod , E.	Fay.
Neuchâtel.		Martin , H.	Mézières.
MM. Grandjean , A., inst.	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritschl , Fr., président	Zürich.
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein.</i>	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Buchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marine, inst.	
l'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	trésorier.	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic.		Sonnay , instituteur.	Montbéliard
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	e/Lausanne.
Burdet , L., instituteur.			
vice-président.	Lutry.		

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

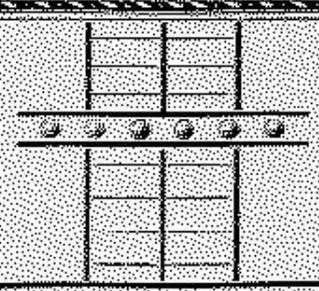
Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLETE
avec Appareils pour Colla, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Plieurs, etc.

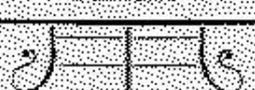
SERVICE PROMPT ET SOIGNE
Certificats à disposition.

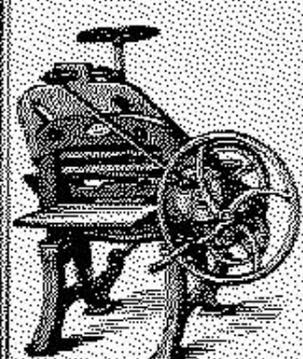


Plumes Pestalozzi



*Adaptées par les Ecoles de
Zurich.*

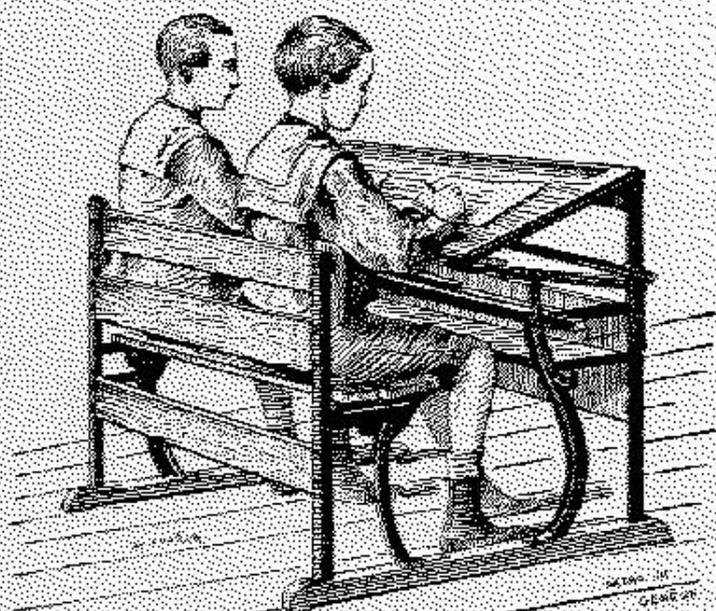




PUPITRES HYGIËNIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 1895 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel
du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

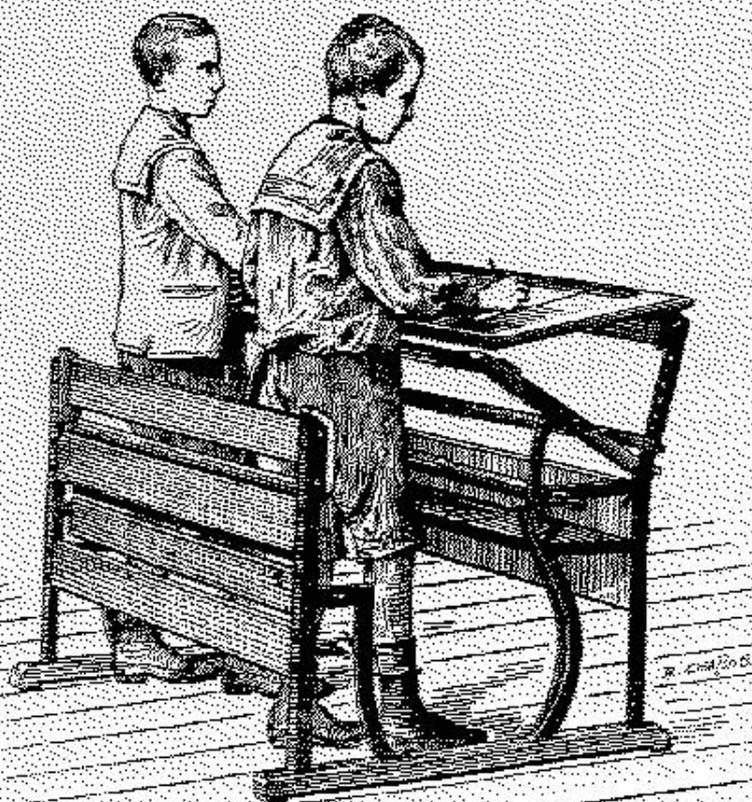
Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.



A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Notre modèle ou que ferait Jésus ?	Fr. 2 50
Le corps et l'âme de l'enfant , par le Dr FLEURY.	» 3 50
Esquisse d'un Enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. LACOMBE.	» 3 —
Morale sociale. Leçons professées au Collège libre des sciences sociales par Ch. Gide, Kovalevsky, Malapert, De Roberty, G. Sorel, le pasteur Wagner, etc. Cart.	» 6 —
De la psychologie des religions , par H. DE LA GRASSENIÉ.	» 3 —
Flaubert , par E. FAGET (Les grands écrivains français).	» 2 —
Richard Wagner. Sa vie et ses œuvres, par H.-S. CHAMBERLAIN.	» 3 50
Causeries physiologiques , par A. HERZEN.	» 3 50
Voyage idéal en Italie , par JEAN SCHOPFER.	» 3 50
Paix universelle , par LOUIS COPPENS. Traduit du hollandais par L. B.	» 3 50
Le Testament d'un excentrique , par JULES VERNE. Illustr. par G. Roux. 1 ^{re} partie.	» 3 —
Encyclopédie populaire illustrée du XX^{me} siècle	
L'Expansion coloniale 1 ^{re} partie. Afrique et Amérique.	» 1 —
Le jardinage.	» 1 —
La photographie.	» 1 —
Nouveau Larousse illustré, Fasc. 128	
Principaux articles : Coxalgie, les Caypels, Caysevoix, Cranach, Cracovie, Craie, Crampe, Crâne, Cratère, Cravate, Création, Crèche. Avec illustrations.	» 0 50
Grand choix de Guides Bedecker, Joanne et autres. Cartes Dufour, Siegfried, Mulhaupt, Louzinger, etc. Photographies, photochromes, cartes postales illustrées. Ouvrages anglais : Edition-Tauchnitz.	

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 250 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Catrapès divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.